



Bulletin municipal

# CHUZELLES

145 - Septembre 2022

## MAIRIE DE CHUZELLES

### Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

### Adresse :

1 place de la mairie 38200 CHUZELLES

Tel : 04.74.57.90.97

Fax : 04.74.57.43.08

mairie@chuzelles.fr

[www.chuzelles.fr](http://www.chuzelles.fr)

### Réseaux sociaux :

Facebook : [fb.me/Chuzelles](https://fb.me/Chuzelles)

Instagram : [instagram/Chuzelles](https://instagram/Chuzelles)

Twitter : [twitter.com/Chuzelles](https://twitter.com/Chuzelles)

Telegram : [t.me/Chuzelles](https://t.me/Chuzelles)

## JOURS DE PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

### Nicolas HYVERNAT

Maire

sur rendez-vous

**Michel DELORME** Travaux, Voirie,

Patrimoine et Environnement

Jeudi de 8h30 à 11h30

### Marie-Thé ODRAT

Affaires Scolaires et Péricolaires

### Aurélien MEMERY

Vie associative, Animation, Sport et Culture,

Commerce et Artisans, Urbanisme

Vendredi de 15h45 à 18h45

### Isabelle MAURIN

Affaires Sociales, Ages de la vie

Mardi de 8h30 à 11h30

Responsable de publication :

Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :

Commission communication - secrétariat

Mise en page : Ariane GRES

Impression : MESSAGES Imprimerie

111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1100 exemplaires

et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal septembre 2022

# Sommaire

Édito .....	3
Agenda .....	4
Budget .....	6
Infos diverses.....	7
Police municipale.....	9
Environnement .....	10
Affaires sociales .....	12
Urbanisme .....	13
Voirie - Travaux .....	14
Affaires scolaires .....	16
Mobilités .....	20
Animation .....	22
Culture / Loisirs.....	24
Associations.....	25

## Flash info



## Accueil des nouveaux Chuzellois et des nouveaux-nés

Afin de faire connaissance et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Chuzellois arrivés ou nés au cours de l'année 2021, l'équipe municipale vous invite pour un moment convivial à la salle de la Blanchonnière **le vendredi 16 septembre à 18h.**

Merci de confirmer votre présence avant le 9 septembre par téléphone au 04 74 57 90 97 ou par email : [ccas@chuzelles.fr](mailto:ccas@chuzelles.fr)

Les cartes de déchèterie pourront être distribuées à ce moment-là. Pensez à la demander lors de votre inscription.

# Édito du Maire



Ces derniers mois, avant la pause estivale, de nombreuses manifestations ont pu avoir lieu. Quel plaisir après deux ans d'absence !

Des événements tels que la fête de la musique, qui a réuni probablement plus de 500 personnes et la Fête Nationale avec le tir du feu d'artifice, cette année à Chuzelles, avec plus de 2000 personnes, ont eu un fort succès. Je remercie à cette occasion les associations, bénévoles, prestataires et services municipaux, sans lesquels l'organisation de ces moments de convivialité ne saurait être possible.

L'accès au stade pour le 13 juillet a été facilité cette année par le nouveau cheminement piéton, le long de la RD123, permettant de relier en toute sécurité à pied le centre-village à la Route des Folatières. Celui-ci n'est pas entièrement achevé, quelques éléments de signalisation restent encore à poser à la rentrée. Ce cheminement a nécessité l'intervention de multiples prestataires pour réaliser la gestion des eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, l'éclairage public et enfin le revêtement. D'autres étapes sont à venir concernant l'enfouissement des réseaux électriques, toujours dans le but de sécuriser l'approvisionnement en énergie : Enedis nous a fait savoir que des opérations sont prévues en 2023 en centre-village et aux Serpaizières.

De nombreux feux de forêts et épisodes caniculaires se sont succédés en France cet été. Ceci attire notre attention sur le changement climatique que nous vivons, et nous rappelle combien il est important de préserver notre environnement et nos ressources.

L'actualité du début d'année a également été marquée par la guerre en Ukraine. Des opérations de collecte ont été menées à Chuzelles, auxquelles vous avez répondu présent. Je tiens également à remercier les familles qui ont pu accueillir des réfugiés ukrainiens. L'équilibre géopolitique européen est fragile, et ces

événements aux portes de l'Europe nous rappellent combien l'unité de nos nations est cruciale et le devoir de mémoire important.

Le marché de restauration de la chapelle Saint Maxime a été attribué, et celle-ci s'est parée d'une enveloppe d'échafaudages. Ces travaux qu'il nous tardait d'entreprendre, ont enfin pu démarrer, une fois les démarches administratives menées à terme et le financement sécurisé. Outre les subventions de l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine, de la Fondation du Patrimoine, du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons pu compter également sur la générosité de nombreux Chuzellois et voisins, plus ou moins lointains, qui ont participé au plan de souscription élaboré avec la Fondation du Patrimoine. Un grand merci à ces généreux donateurs.

Le groupe scolaire verra pour la 2ème année consécutive à la rentrée l'ouverture d'une nouvelle classe, cette fois-ci en élémentaire. Nous avons été prévenus par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en juin, cela a laissé peu de temps, mais tout de même permis à nos services de travailler en concertation avec l'équipe enseignante pour que cette classe soit prête le 1er septembre ! Cette ouverture permettra à nos élèves de suivre les cours dans de meilleures conditions avec une moyenne par classe en élémentaire à 25 élèves au lieu de 28.

Les activités associatives vont également reprendre et je vous encourage à vous rendre au forum des associations qui aura lieu le 3 septembre entre 10h et 16h à la Blanchonnière, premier rendez-vous annuel pour se retrouver et lancer cette nouvelle saison.

En espérant que l'été vous a été propice au repos, je vous souhaite une excellente rentrée.

*Nicolas Hyvernats, Maire de Chuzelles*

# Agenda

## Prochains événements municipaux



**3/09**  
Forum des Associations

### Septembre 2022

jeu. 1er	19h	SPORT FITNESS CHUZELLES	Assemblée générale	La Blanchonnière
sam. 3	10h - 16h	MUNICIPALITÉ	Forum des associations	La Blanchonnière
ven. 16	18h	MUNICIPALITÉ	Accueil des nouveaux arrivants et nouveaux-nés	La Blanchonnière
sam. 17	18h	BIBLIOTHÈQUE DE CHUZELLES	Récital "Les Pas d'Odette"	La Blanchonnière
lun. 19	15h - 18h30	DON DU SANG	Don du sang	La Blanchonnière
mar. 20	20h30	APE	Assemblée générale	Les Poletières
sam. 24		CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Journée européenne du patrimoine	Chapelle St Maxime
dim. 25	6h - 18h	SOU DES ECOLES	Vide-greniers	Stade

### Octobre 2022

sam. 1er	14h	MILLE LOISIRS	Théâtre	La Blanchonnière
lun. 3	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	Ludomobile	La Blanchonnière
sam. 8	14h - 18h	ARTS & LOISIRS À GOGO	Exposition	La Blanchonnière
dim. 9	10h - 17h			
mar. 11	20h30	SOU DES ECOLES	Assemblée Générale	Les Poletières
ven. 14	16h30	FNACA	Assemblée Générale	Mille-Club
ven. 14	soirée	AFR	Marche nocturne	La Blanchonnière
sam. 15	12h	ST VINCENT DE CHUZELLES	Repas grenouilles	La Blanchonnière
ven. 21	19h30	LES COPAINS DES 7	Assemblée générale	Les Poletières
sam. 22	10h	DANSES & VOUS	Assemblée générale	Mille-Club
sam. 22	14h	LE TRAIT D'UNION	Assemblée générale	Les Poletières

### Novembre 2022

sam. 5		HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	Concert	La Blanchonnière
ven. 11	9h	MUNICIPALITÉ	Commémoration	Place de la mairie
ven. 18		RUGBY CLUB DE LA SÉVENNE	Beaujolais nouveau	La Blanchonnière
sam. 19		AFR	Ping-pong	La Blanchonnière
dim. 20	matinée	ABC BOULES	Boudin	Mille-Club
lun. 21	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	Ludomobile	La Blanchonnière
dim. 27	12h - 23h	CHORALE LA CLE DES CHANTS	Repas	La Blanchonnière



**17/09** à 18h  
Récital  
«Les Pas d'Odette»

**21/03**  
Festival  
d'Humour



**3/12**  
à partir de 15h  
**21<sup>ème</sup>** Marché  
de Noël

## Décembre 2022

<b>sam. 3</b>	15h - 22h	MUNICIPALITÉ	<b>Marché de Noël</b>	Centre village
<b>sam. 3</b>	15h - 22h	AFR	<b>Téléthon</b>	Centre village
<b>sam. 3</b>		NORDIQUE CHUZELLOISE	<b>Marchethon</b>	Centre village
<b>dim. 4</b>	8h - 12h30	FNACA	<b>Matinée saucissons</b>	Mille-Club
<b>dim. 11</b>	9h	ACCA	<b>Boudin andouillette</b>	La Mille-Club

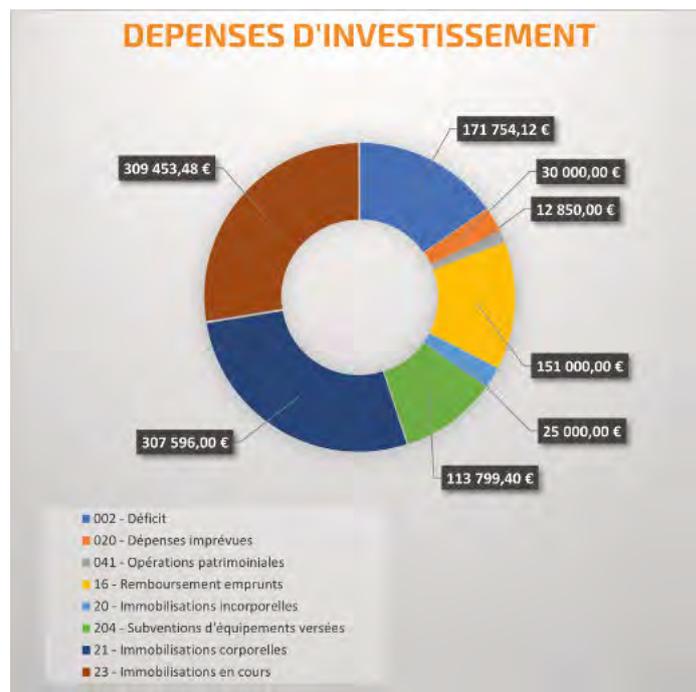
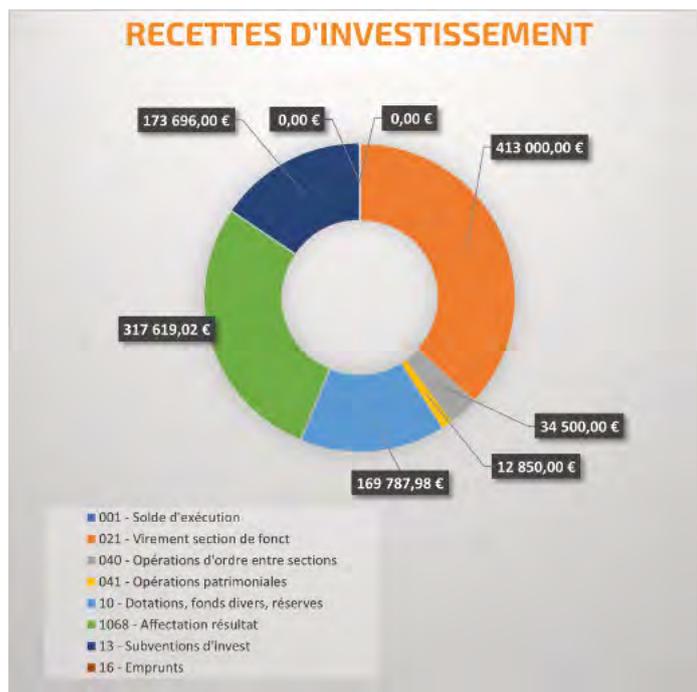
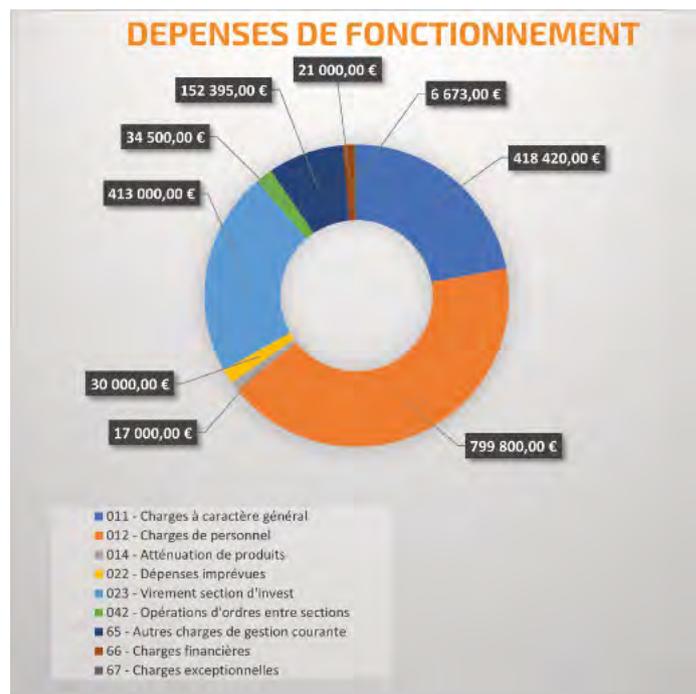
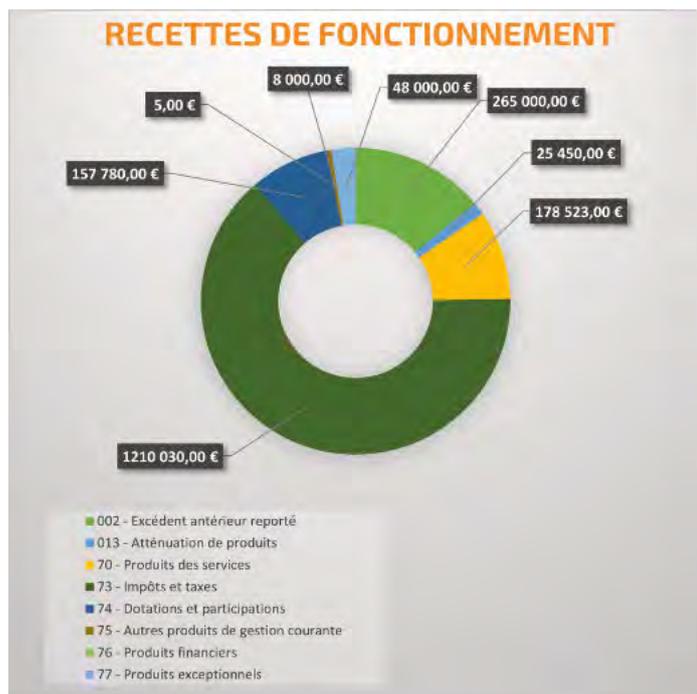
## Janvier 2023

<b>lun. 9</b>	19h	MUNICIPALITÉ	<b>Vœux de la Municipalité</b>	La Blanchoinière
<b>ven. 20</b>	18h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	<b>Assemblée générale</b>	Les Poletières
<b>sam. 22</b>		ST VINCENT DE LEVEAU	<b>Assemblée générale</b>	Mille Club
<b>dim. 23</b>	11h	ST VINCENT DE CHUZELLES	<b>Assemblée générale</b>	Les Poletières
<b>lun. 23</b>	10h - 18h	MUNICIPALITE	<b>Ludomobile</b>	La Blanchoinière
<b>ven. 27</b>	20h	AFR	<b>Assemblée générale</b>	Les Poletières
<b>dim. 29</b>	14h	SOU DES ECOLES	<b>Loto</b>	La Blanchoinière

## Février 2023

<b>dim.12</b>	9h	ACCA	<b>Sabodet</b>	Mille-Club
<b>dim. 19</b>	14h	ST VINCENT DE CHUZELLES	<b>Concours de belote</b>	La Blanchoinière
<b>lun. 20</b>	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	<b>Ludomobile</b>	La Blanchoinière
<b>dim. 26</b>	12h	MUNICIPALITÉ	<b>Repas des aînés</b>	La Blanchoinière

# Budget 2022



## Budget 2021 réalisé :

### Section d'investissement 2021 :

- Dépenses :	1 789 170,72 €
- Recettes :	1 492 702,09 €
- Résultat :	- 296 468,63 €
Résultat 2020 :	+ 124 714,51 €
Résultat 2020+2021 :	- 171 754,12 €

### Section de fonctionnement 2021 :

- Dépenses :	1 272 075,01 €
- Recettes :	1 634 694,03 €
- Résultat :	+ 362 619,02 €
Résultat 2020 :	+ 220 000,00 €
Résultat 2020+2021 :	582 619,02 €

**Affectation :** Fonctionnement : 265 000,00 €  
Investissement : 317 619,02 €

# Infos

## Affichage des actes

**Depuis le 1er juillet 2022, retrouvez l'ensemble des actes réglementaires de la commune sur le site internet !**

Le 1er juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021.

L'objet de cette réforme est de simplifier les outils dont les collectivités territoriales et leurs groupements disposent pour assurer l'information du public et la conservation de leurs actes et de moderniser les formalités de publicité et d'entrée en vigueur des actes réglementaires (délibérations du conseil municipal, décisions du Maire et arrêtés permanents du Maire).

Ainsi l'ordonnance met fin à l'obligation d'assurer l'affichage ou la publication sur papier de ces actes et en prévoit la publicité sous forme électronique uniquement sur le site internet de la commune.

Au niveau du conseil municipal, les principales nouveautés sont :

- **La fin de l'obligation d'affichage** du compte rendu des séances du conseil municipal remplacée par l'affichage de la liste des délibérations examinées par le conseil municipal dans le délai d'une semaine suivant la séance (article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales) et sa mise en ligne sur le site internet de la commune.
- **La publication du procès-verbal du conseil municipal sous forme électronique** sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté. Un exemplaire sur papier reste à la disposition du public.



## Déclaration des ruches

Obligatoire, elle doit être réalisée **chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est disponible sur [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par tel : 01 49 55 82 22 ou mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

## Jobs d'été



Comme chaque année, la mairie de Chuzelles a proposé aux jeunes Chuzellois des « jobs d'été ».

C'est ainsi que Paul WOICKI a été recruté pour travailler aux services techniques pendant le mois de juillet.

## Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, **dans le mois qui suit ses 16 ans (pas avant)**.

## Familles

Vous venez d'avoir un bébé, de vous marier ou de perdre un proche ? Vous souhaitez faire paraître cet événement dans le prochain bulletin ?

Envoyez-nous une autorisation par mail à [mairie@chuzelles.fr](mailto:mairie@chuzelles.fr) ainsi qu'une photo si vous le souhaitez.



# Adressage

## Loi 3DS

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. **C'est une obligation pour toutes les communes** : « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

« Les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue à l'article L. 321-4 du code des relations entre le public et l'administration. »

**Afin d'améliorer la géolocalisation et la navigation pour de nombreux organismes** tels que les services de secours et de sécurité, les services de distribution de courrier ou de livraison ainsi que les services de fourniture d'énergie ou de télécommunication dans votre secteur d'habitation, il convient d'attribuer un numéro à chaque logement. La numérotation avec des suffixes : bis, ter, ou avec des lettres, est désormais à proscrire. En milieu rural, comme c'est le cas à Chuzelles, la numérotation métrique est utilisée sur l'ensemble des voies nommées.

## Je vérifie la certification de mon adresse

Afin de vérifier le bon enregistrement de votre adresse sur la Base Adresse Nationale, un outil en ligne est à votre disposition, sur <https://adresse.data.gouv.fr>

Vous pouvez entrer votre adresse complète, ou le nom de votre voie pour vérifier :

- la présence de votre numéro et sa certification (une coche verte apparait) Exemple: 1 place de la Mairie
- la position de votre entrée sur la carte sur la vue dite "satellite"
- l'association de la ou les parcelle(s) cadastrale(s) du logement et ses éventuelles dépendances à votre adresse.



## Je constate une erreur sur mon adresse, je partage le même numéro qu'une autre habitation, ou je suis dépourvu de numéro

En cas d'erreur, merci de contacter la mairie, service urbanisme, par email à : [urbanisme@chuzelles.fr](mailto:urbanisme@chuzelles.fr) en spécifiant l'erreur constatée, et tous les éléments nécessaires à la correction (plan avec indications, numéro de parcelles, etc.)

## La voie privée desservant mon logement ainsi que plusieurs autres logements n'est pas nommée

Toutes les voies, privées ou publiques, ouvertes à la circulation piétonne ou de véhicules (c'est-à-dire non fermées par un portail et une clôture) doivent être nommées par décision du Conseil Municipal.

Il convient donc de contacter votre président de syndicat de copropriété, ou l'ensemble de vos voisins si vous n'êtes pas en copropriété, afin de définir des noms à proposer au Conseil Municipal qui pourra choisir et adopter par délibération une de vos propositions.

Merci de proposer des noms en privilégiant les références historiques, anciens toponymes, essence de végétaux notables dans le quartier, ou nom d'anciens propriétaires en veillant à ne pas utiliser de référence contemporaine. Il convient également d'éviter tout nom se rapprochant d'un nom déjà existant (exemple : pas d'impasse des Pins sachant qu'il y a déjà un chemin des Pins).

Soumettez ensuite vos propositions de noms à la mairie, service urbanisme, par email à : [urbanisme@chuzelles.fr](mailto:urbanisme@chuzelles.fr)

## Nouvelle autorisation d'urbanisme

Dans le cadre d'une nouvelle autorisation d'urbanisme, il convient de s'adresser en mairie, au service urbanisme par email à : [urbanisme@chuzelles.fr](mailto:urbanisme@chuzelles.fr) pour obtenir un certificat d'adressage.

Un numéro pour votre habitation sera délivré et certifié sur la Base Adresse Nationale, et vous devrez l'utiliser notamment pour la création de tous vos réseaux et services (électricité, gaz, eau, communication, etc.).

Une plaque émaillée sera gracieusement offerte à l'issue favorable de votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). En cas de perte ou de dégradation de votre plaque de numéro, vous pouvez demander un devis type à la mairie pour acheter par vous-même une plaque conforme à la charte graphique locale au tarif négocié.

## Consultation de la Base Adresse Nationale

La fiche d'identité de la commune, avec l'ensemble de ses adresses est consultable sur : <https://adresse.data.gouv.fr/commune/38110>

Le contenu détaillé de la Base Adresse Locale de Chuzelles est accessible sur : <https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales/jeux-de-donnees/bal-38110>

# Renommage de voiries

Afin d'améliorer la localisation des adresses, le Conseil municipal a procédé au renommage des voiries suivantes :

- Le 467 Rue du Verdier devient **Impasse des Acacias** (4 lots)
- Le 60 rue St Maurice (lots 16 et 17) devient **Impasse de la Bouvière**
- Le 453 Grande Rue (12 lots) devient **Impasse Angèle**

Nouvelles voies :

- **Impasse de la Vallée** (nouveau lotissement des Folatières)
- **Allée de l'Ancienne Fontaine, Allée du Clocher, Allée du Parc, Rue de Vaugelet, Rue des Jardins** (nouveau lotissement des Jardins d'Hippolyte)



# Police municipale



## Vide-maisons

Un vide-maison suit la législation de la vente au déballage (article L310.2 du code de Commerce)

Vous devez donc, en tout premier lieu, **déclarer** par lettre recommandée ou remise en main propre contre récépissé **votre vente au déballage auprès du secrétariat de la mairie au minimum 15 jours avant la date prévue** via le formulaire CERFA n°13939\*01: [www.service-public.fr/simulateur/calcul/13939](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/13939)

Cette demande doit-être accompagnée d'une pièce d'identité du vendeur et d'un justificatif de domicile.

**Attention si cela n'est pas fait, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.**

À noter :

- Vous pouvez vendre vos biens personnels, d'occasion, dont vous souhaitez vous séparer. Cependant, en tant que particulier il est interdit de vendre des objets dits "neufs" ou achetés en grand nombre pour la revente, ainsi que des denrées alimentaires, au risque d'être sanctionné.
- Les particuliers non-inscrits au registre du commerce ne sont autorisés à participer qu'à deux ventes au déballage par an au maximum (vide-maison, vide-greniers, etc.)
- Votre vide-maison ne doit pas déborder sur la voie publique.
- Soyez vigilants au stationnement de vos visiteurs qui ne doit pas empiéter sur la voie publique ou le domaine public.

## Rondes de sécurité

Le dispositif de sécurisation a été renouvelé cette année pour la période estivale. De manière aléatoire, la police municipale de Chuzelles effectue une patrouille en soirée, accompagnée de l'élue d'astreinte.

Cette opération permet d'assurer une présence dissuasive et de renforcer la vigilance dans notre village.

Rappel : en cas de départ en vacances, n'oubliez pas de déposer en mairie un formulaire "Opération Tranquillité Vacances". Ce dispositif vous assure un passage régulier des forces de l'ordre aux abords de votre domicile.

Plus d'infos :

<https://chuzelles.fr/mairie/police-securite/operation-tranquillite-vacances>





## Déchets et Économie Circulaire

Afin d'élaborer son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Vienne Condrieu Agglomération a lancé une concertation publique relative à la gestion des déchets ménagers.

Le PLPDMA est une obligation réglementaire dont le contenu et les modalités d'élaboration sont définis par décret. La collectivité souhaite recueillir la parole du plus grand nombre pour mener sa réflexion et orienter ses décisions. Cette concertation publique alimentera les réflexions et orientations de la commission consultative chargée du projet, elle se déroulera en 4 étapes entre juin 2022 et juillet 2023 :

- 1- Diagnostic du service de prévention et gestion des déchets
- 2- Consultation du Conseil de Développement : "Comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ?"
- 3- Avis sur la priorisation des actions du PLPDMA
- 4- Consultation sur le projet final de PLPDMA

La première enquête s'est clôturée le 31 juillet 2022 (diagnostic de l'existant et des pratiques individuelles et collectives).

La 2ème étape démarrera en septembre et vous serez invités à vous exprimer à nouveau, en vous rendant sur la plateforme participative :

[ditesnoustout.fr/dechetseteconomiecirculaire/](https://ditesnoustout.fr/dechetseteconomiecirculaire/)

## Formation compostage

Pour la rentrée, Vienne Condrieu Agglomération propose à ses habitants deux nouvelles formations gratuites sur la pratique du compostage dans une approche simple et pratique : Quels déchets composter ? Quels sont les bons gestes pour obtenir un bon compost ? Comment gérer les gros volumes (tonte, paillage, broyage, mulching) et utiliser le compost ?

Prochaines dates :

- Mercredi 14 septembre, de 14h à 17h, à Vienne (Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain)
- Mercredi 12 octobre, de 14h à 17h, à Ampuis

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'Agglo, rubrique « Démarches en ligne »

Rappel : Vienne Condrieu Agglomération propose gratuitement des composteurs individuels ou semi-collectifs pour les logements disposant d'un jardin. La demande doit être faite également sur le site de l'agglo, rubrique « démarches en ligne »



## Nouvel emplacement de PAV

Vienne Condrieu Agglomération a procédé à l'installation des nouveaux containers à l'angle de la route Montferriat Recours et le chemin des Rivoires. Merci de prendre soin de ces espaces et de ne rien déposer au pied des containers. Tout dépôt sauvage sera suivi d'un dépôt de plainte et de verbalisation.

# Friches agricoles

Une étude sur les friches agricoles est en cours sur la commune de Chuzelles, et laisse apparaître qu'un certain nombre de parcelles sont actuellement en friche.

Il s'agit d'une situation paradoxale alors que des jeunes agriculteurs cherchent à s'installer sur le territoire et d'autres à augmenter leur capacité de production.

Un bien en friche est source de coûts: en effet, il est nécessaire de l'entretenir pour prévenir tout risque d'incendie, et également réduire la prolifération des plantes allergènes comme l'ambrosie.

## Quelques idées reçues sur le fermage

En raison de la pression foncière sur notre territoire, nombreux sont les terrains en friche en raison d'une idée préconçue qui ferait qu'un bien en fermage ne puisse ensuite être vendu lorsqu'il passe en zone constructible. **Un bail rural est-il reconductible sans conditions de sortie ?**

→ **FAUX:** Lors du changement de zonage d'un terrain au PLU, notamment son passage en terrain U (urbain) ou AU (à urbaniser), le propriétaire peut résilier le bail rural sans justification.

# Balade pédagogique

Vienne Condrieu Agglomération, la Chambre d'Agriculture de l'Isère, la commune d'Estrablin et plusieurs agriculteurs s'associent pour proposer une balade pédagogique afin de faire connaître les bonnes pratiques des agriculteurs et leurs actions en faveur de l'environnement.

Au cours de cette balade, les habitants du territoire pourront ainsi rencontrer les agriculteurs et échanger avec eux pour mieux comprendre les actions qu'ils mènent pour préserver la qualité et la ressource en eau et leurs interventions pour limiter la propagation de l'ambrosie. Il s'agit de créer du lien et d'instaurer le dialogue entre agriculteurs et citoyens, de manière "ludique".

Infos pratiques :

- Date : **samedi 10 septembre 2022**
- Horaires : **départ à 9h30** / Retour prévu vers 12h
- Départ : parking de Gemens à Estrablin (vers le centre de loisirs)
- Longueur : 3-4 Km
- Poussettes déconseillées (l'itinéraire empruntant de petits chemins)
- Inscription obligatoire avant le 5 septembre en précisant le nombre de personnes, une adresse mail de contact et un numéro de téléphone

**Inscription :** Service transition énergétique/biodiversité [ambrosie@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:ambrosie@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Tél : 04 74 85 35 57

# Et si je mettais mon bien en fermage ?

**Lors de la résiliation du bail, l'indemnité d'éviction est prohibitive ?**

→ **FAUX:** L'indemnité d'éviction correspond plus ou moins à la valeur d'une terre agricole, soit entre 0,40€ et 0,60€ / m<sup>2</sup> selon la qualité de la terre et sa nature, soit environ 200 à 300€ pour un terrain de 500m<sup>2</sup>.

**Le fermage ne couvre même pas les taxes foncières ?**

→ **FAUX:** le prix du fermage dépend de la qualité des terres agricoles, et peut varier d'environ 100€ à 160€ annuel à l'hectare pour des très bonnes terres, ce qui couvre le montant perçu de taxes foncières sur le non bâti.

**Si je mets ma terre en fermage, je n'ai aucun contrôle sur l'usage qui en est fait ensuite ?**

→ **FAUX:** depuis 2014, tout nouveau bail rural peut être assorti de conditions environnementales, et par exemple, mentionner que l'exploitant doit maintenir les haies, talus, bosquets présents, ou encore limiter ou interdire l'usage des produits phytosanitaires

# Entretien des cours d'eau

**LE LIT DES COURS D'EAU appartient aux propriétaires des deux rives.**

Article L215-2 du Code de l'Environnement: «Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.»

**Ce qui induit des DROITS mais aussi des DEVOIRS...**

«Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Il a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique [...]» Article L215-14 du Code de l'Environnement

**POURQUOI entretenir la végétation ?**

**RÔLES DE LA RIPISYLVE**

- Filtre et accumule les polluants
- Diminue l'intensité des crues
- Maintient les berges et limite l'érosion
- Lutte contre les inondations
- Préserve les fonctions écologiques
- Participe à la qualité paysagère

**FOCUS ZONE AGRICOLE**

La directive Nitrates, à laquelle est soumis le bassin versant des 4 Vallées, impose l'implantation et le maintien d'une **bande enherbée ou boisée (dont fait partie la ripisylve) d'une largeur minimale de 5 mètres** en bordure des cours d'eau (traits pleins et pointillés nommés sur la carte IGN).

→ Renseignements sur le site [www.sirra.fr](http://www.sirra.fr)

# Affaires sociales

## Analyse des Besoins Sociaux

Depuis 2016, les CCAS doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux sur leurs communes. Au delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants.

L'ABS démarre avec un état des lieux de l'existant, permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées, ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales pertinentes.

**Vous trouverez un questionnaire joint à ce bulletin, merci de le remplir pour permettre au CCAS de réaliser cette étude.**

## Accueil de réfugiés Ukrainiens

Nous tenions à saluer la générosité des 2 familles Chuzelloises qui ont accueilli des femmes Ukrainiennes et leurs enfants sur notre commune pendant plusieurs mois.

En dehors de leur hébergement, le temps qu'elles ont donné pour l'accompagnement administratif et social de ces personnes a été remarquable.

Aujourd'hui la Croix Rouge les a prises en charge, mais nous souhaitons remercier les familles BOULEAU et CHANSON pour la parenthèse de répit qu'elles ont offerte à ces familles prises dans le tumulte de la guerre.

## Avis de décès

Le Maire, l'ensemble des élus et le CCAS, ont la tristesse de vous faire part du décès de nos deux doyennes.

**Madame Rose Nugues** nous a quittés à l'âge de 99 ans, **Madame Marie Abel-Coindoz** à l'âge de 98 ans. Toutes deux étaient entourées de leurs familles, auxquelles nous adressons tout notre soutien et nos sincères condoléances.

## Numéros utiles

France victimes :	04 74 53 58 13
Restos du cœur :	04 74 85 13 84
Secours Populaire :	04 74 31 75 95
La Croix Rouge :	04 74 85 21 09
Relais Oxyjeunes :	04 74 31 60 09
Maison des Ados :	04 74 53 89 21
Mission locale :	04 74 78 37 90
Service Autonomie (maison du département)	04 74 87 93 34

## Repas des aînés et colis de Noël

Un coupon réponse sera prochainement adressé aux Chuzellois de plus de 70 ans pour les inviter au repas des aînés qui aura lieu **le 26 février 2023 à la Blanchonnière.**

Les plus de 75 ans qui ne souhaiteraient pas participer au repas pourront faire le choix de recevoir un colis de Noël qui leur sera livré par un élu. Ces colis de Noël seront réalisés avec des produits locaux.

## Registre communal

Vous avez été nombreux à vous inscrire sur ce registre et le CCAS vous en remercie.

A l'occasion de la dernière alerte canicule, nous avons pu vous contacter et connaître vos difficultés face à cette vague de chaleur. Nous avons été rassurés de voir que vous appliquiez les gestes essentiels mais aussi que, d'une manière générale, vous étiez bien entourés par vos proches.

Nous reprendrons contact avec vous à la rentrée pour connaître vos besoins en matière de vie quotidienne (ramassage d'encombrants, proposition de sortie...) et récolter vos idées et vos attentes.

**Rappel :** le maire a l'obligation de constituer et de tenir à jour un registre nominatif, appelé « Registre Communal des Personnes Vulnérables ». Il a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple dans le cas de catastrophes naturelles ou du plan canicule. Peuvent être inscrites sur le registre les personnes résidant à leur domicile, âgées de 65 ans et plus (ou âgées de 60 ans et reconnues inaptes au travail) ou les personnes adultes handicapées. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même ou par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante) si l'intéressé ne s'y oppose pas.

# Aide à Domicile en milieu rural

Agréée en tant que service d'aide à la personne l'ADMR basée sur Villette-de-Vienne intervient sur les communes de Chuzelles, Luzinay, St-Just-Chaleyssin, Septème, Serpaize, Seyssuel, et Villette-de-Vienne.

Elle intervient auprès de tous publics (personnes âgées, personnes handicapées de tous âges, familles, autres) pour l'aide à domicile, qu'ils soient détenteurs ou non d'un plan d'aide : vie quotidienne, autonomie, domicile, famille.

Elle peut apporter une aide :

- Dans les tâches matérielles (entretien courant du logement, du linge, courses, préparation des repas),
- Pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, aux changes, à la prise des repas)
- À l'accompagnement social.
- Pour des retours d'hospitalisation, dans le cadre des HAD (hospitalisations à domicile).

Elle a aussi un rôle de conseil et d'orientation des personnes vers les organismes financeurs (Conseil Départemental, caisses de retraite, mutuelles, etc..) et d'aide au remplissage de formulaires. Son fonctionnement associatif lui donne une identité particulière, une richesse de la connaissance du territoire d'intervention, mais aussi une fragilité quant au renouvellement attendu des bénévoles investis au quotidien.



**pour tous, toute la vie, partout**

En 2021 nous sommes intervenus auprès de 173 clients pour 21 783 heures, malgré les contraintes sanitaires et la difficulté de recrutement dans un secteur à flux tendu. En fonction des plans d'aide accordés aux bénéficiaires, les principaux financeurs en 2021 étaient le Conseil Départemental (APA, PCH) à hauteur de 78,4% et les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL) pour 3,8 %. Cette année, aucune candidature pour la période estivale, ce qui démontre le peu d'intérêt pour un travail indispensable auprès de personnes fragilisées ou vieillissantes qui souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Nous sommes toujours à la recherche d'auxiliaires de vie et d'agents à domicile.

Comme toute association, elle a besoin que de nouveaux bénévoles viennent renforcer ses rangs, apporter des idées nouvelles, compléter et améliorer la qualité du service rendu.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au secrétariat de l'ADMR 284 Rue de la Forge 38200 VILLETTE-DE-VIENNE de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél : **04 74 57 91 31**

Mail : [admrserp@fed38.admr.org](mailto:admrserp@fed38.admr.org)

# Urbanisme

## Dématérialisation

Rappel : depuis le 1er janvier 2022, les dossiers d'urbanisme doivent être déposés en version dématérialisée, uniquement sur la plateforme prévue à cet effet (pas d'envoi par email ou autre) :

<https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

Ils sont ensuite instruits par le service Autorisation du Droit des Sols (ADS Vienne Condrieu Agglomération)

Contact en mairie : [urbanisme@chuzelles.fr](mailto:urbanisme@chuzelles.fr)

Contact du service instructeur :

[ads@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:ads@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Infos : <https://chuzelles.fr/cadre-de-vie/urbanisme>



## Conseils en urbanisme

### CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Des permanences sont assurées gratuitement par un architecte conseil du CAUE à destination des particuliers et professionnels du territoire. Vous avez un projet de construction ou de restauration pour votre maison, votre commerce ou tout autre bâtiment ou si vous avez des questions sur les règles d'urbanisme à respecter ?

Vous pouvez prendre rdv au **04 74 78 78 83**

### Conseil en gestion durable de l'énergie (Espace INFO ÉNERGIE)

Des conseillers info-énergie sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider en ce qui concerne une rénovation ou une construction de logement, et plus particulièrement : l'isolation, le choix d'un mode de chauffage, la réduction de vos factures énergétiques, les énergies renouvelables, et les aides financières existantes. Permanence sur rdv les mercredis de 9h à 13h.

Prenez Rdv au **04 76 14 00 10** ou à l'aide du formulaire en ligne sur le site de l'agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/habitat/permanences-dinformations/](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/habitat/permanences-dinformations/)

# Travaux Voirie

## Végétalisation du cimetière

Les allées de la partie sud du cimetière (nouveau cimetière) vont être enherbées. Un puits perdu a été réalisé début juillet pour gérer l'écoulement des eaux pluviales. La végétalisation sera faite fin août - début septembre par l'entreprise Genevray qui a été retenue. Les travaux seront terminés de façon à assurer l'accès dans de bonnes conditions pour la période de Toussaint.



## Cheminement piétons sur la RD 123

Les travaux pour la réalisation d'un aménagement piétonnier dans l'accotement de la RD 123, entre la route des Folatières au sud et la RD 123 A au nord sont pratiquement terminés.

Opérationnel depuis début juillet, celui-ci permet de rejoindre le stade depuis le centre-village en moins de 15 minutes à pied.



## Travaux ENEDIS

L'enfouissement de l'arrivée principale haute tension de la commune depuis la RD36 / Montferrat-Recours jusqu'au poste de transformation des Bourrelières est terminé.

## Chemin de Boussole et route des Martinières

Le programme de rénovation de voirie avait entrepris la réfection complète du chemin de Boussole depuis quelques années. Cette rénovation est maintenant terminée avec la dernière portion du chemin des Mûriers à la route de Seyssuel.

Dans le respect de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée à la voirie, une portion de la route des Martinières a pu également être reprise jusqu'à l'allée des Martinières.

## Travaux de la chapelle St Maxime



Les travaux ont commencé le 20 juin avec l'installation des échafaudages, puis la dépose de la couverture. Vous pouvez voir sur les photos l'état de la poutre faîtière qui a nécessité cette remise en état de la chapelle.

Les travaux ont été attribués aux 3 entreprises suivantes :

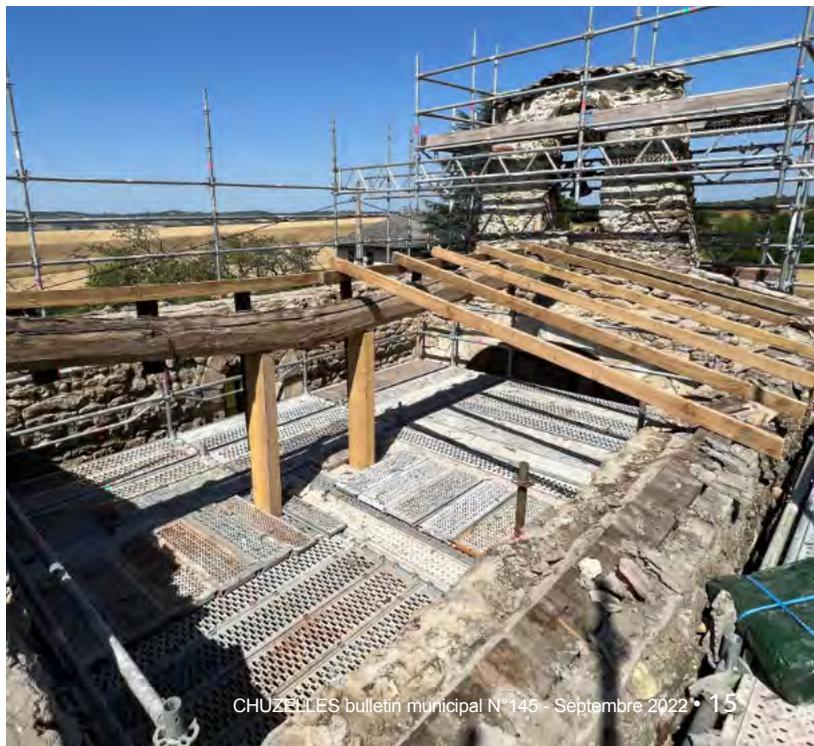
- Lot 1 : Maçonnerie pierre de taille : SARL HMR (01250 Tossiat) 111 492,07€ HT
- Lot 2 : Charpente couverture : SAS BEAUFILS (42000 Saint Etienne) 33 525,31€ HT
- Lot 3 : Électricité E.R.E. (38150 Roussillon) 564,56€ HT



*Mise en place des échafaudages*

*Aspect de la poutre maîtresse*

*Aspect de la charpente après dépose des tuiles*



# Affaires scolaires

## Rentrée scolaire 2022/2023

Cette année encore, en raison de l'augmentation du nombre d'élèves, l'académie a prévu pour cette rentrée scolaire l'ouverture d'une nouvelle classe.

Ceci permettra de mieux répartir les élèves et d'alléger les effectifs.

Les locaux ont été réaménagés par nos services techniques, afin de préparer l'installation de la nouvelle classe dans l'ancienne salle informatique.

Changements dans l'équipe enseignante : Mme Audoux quitte l'école et Mme Hallart rejoint l'équipe enseignante.

Nous souhaitons aux élèves et aux enseignants une bonne rentrée !

### Répartition des classes (276 élèves)

CLASSES	EFFECTIFS
PS	27 PS
PS-MS	9 PS + 17 MS = 26
MS-GS	13 MS + 11 GS = 24
MS-GS	13 MS + 12 GS = 25
GS-CP	12 GS + 10 CP = 22
CP	23 CP
CE1	25 CE1
CE1 - CE2	11 CE1 + 14 CE2 = 25
CE2 - CM1	19 CE2 + 7 CM1 = 26
CM1 - CM2	14 CM1 + 12 CM2 = 26
CM1 - CM2	14 CM1 + 13 CM2 = 27



## Services périscolaires

### Rappel : inscriptions / désinscriptions

Les inscriptions aux services périscolaires se font par internet à l'aide du logiciel de vie scolaire ISSILA via l'adresse suivante : <http://chuzelles.issila.com> au plus tard la veille avant 9h00 (excepté les lundis et lendemains de jours fériés)

En cas d'absence il est impératif de désinscrire vos enfants via le logiciel ISSILA selon les mêmes modalités.

### Tarifs et horaires de la garderie

Le matin : 7h30 à 8h20 : 1,70 €

L'après-midi :

- 16h30 à 17h15 : 1,70 €
- 17h15 à 18h00 : 1,70€
- 18h00 à 18h30 : 1,50 € (les lundis, mardis, jeudis)

**La garderie ferme ses portes à 18h00 les vendredis**

Dépassement d'horaire après fermeture : 15,00 €

### Nouveau : prélèvement automatique

Les parents ont maintenant la possibilité de régler les factures de la cantine et la garderie par prélèvement.

## Menus de la cantine

Pour information, le menu de la cantine de nos petits Chuzellois est disponible sur le site internet de la mairie. Vous y retrouverez les menus du mois en cours à l'adresse :

<https://chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/restauration-scolaire> ou par le raccourci du pavé « accès rapide »

Bon appétit !

Semaine du 27/06/2022 au 01/07/2022	Lundi 27/06	Mardi 28/06	Jeudi 30/06	Vendredi 01/07
Entrée	Salade brocolis	Plaque ricotta	Poisson	Coûtes (saumon) BOEuf
Plat	Bettes sautées - Pommes de terre - Frites	"Le Bressan" - Pommes de terre - "La Vierge" (saumon) - Riz	"Le Bressan" - Pommes de terre - "La Vierge" (saumon) - Riz	Coûtes (saumon) BOEuf
Accompagnement	Carottes râpées - Pommes de terre - Frites	"Le Bressan" - Pommes de terre - "La Vierge" (saumon) - Riz	"Le Bressan" - Pommes de terre - "La Vierge" (saumon) - Riz	Coûtes (saumon) BOEuf
Laitage	Yogourt	Yogourt	Yogourt	Yogourt
Dessert	Yogourt	Yogourt	Yogourt	Yogourt

# Sorties et spectacles de fin d'année

## Concert Jazz à Vienne

Le 28 juin dernier nos écoliers ont eu la chance d'assister au traditionnel concert d'ouverture de Jazz à Vienne. Ils faisaient partie des 8000 enfants de Vienne Condrieu Agglomération présents sur les 2 jours de représentations. Cette année la création du spectacle jeune public a été confiée à un musicien de jazz aussi productif que prospectif, le saxophoniste Raphaël Imbert qui a embarqué le public dans un voyage sonore interstellaire sur les traces brûlantes de grands explorateurs tels que Sun Ra, Albert Ayler, John Coltrane et David Bowie.

## Spectacles scolaires

Pendant la dernière semaine du mois de juin, les parents étaient invités à assister aux représentations des spectacles préparés par les élèves et leurs enseignants. Ceux-ci ont eu lieu en soirée sur la scène de la Blanchonnière.



# Transports scolaires

## Journée de sensibilisation des CM2

Chaque année, Vienne Condrieu Agglomération organise, avec l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) et les sociétés de transport (cars FAURE, SEM-VFD, Transdev et Vienne Mobilités), des journées d'information à destination des élèves de CM2.

L'objectif est de sensibiliser les élèves à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs, tout en leur permettant de se familiariser avec la billettique L'va OÛra avant leur entrée au collège.

Cette opération s'est déroulée début juin à Chuzelles, en la présence de Nicolas Hyvernat, Maire de Chuzelles et Vice-Président aux mobilités de l'agglo, de la commission scolaire, d'une représentante de l'agglo ainsi qu'une équipe des cars Faure.

Après une présentation de la carte OÛra, des consignes de sécurité et du bon usage des transports en commun, les élèves ont posé de nombreuses questions sur des sujets variés, témoignant de l'intérêt de cette opération.



Les horaires des transports scolaires pour l'école primaire de Chuzelles et pour les établissements secondaires se trouvent sur le site internet de Chuzelles ou de Vienne Condrieu Agglomération

<https://chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/transports-scolaires>

# le Conseil Municipal d'Enfants



Le 27 février, nos jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants, sont venus faire le service lors du traditionnel repas de Noël de nos aînés. Ils ont partagé le dessert et assisté au spectacle de danse proposé par Natalia et Florian, deux jeunes Chuzellois champions de France 10 danses. Leur présence a été très appréciée et nous les remercions pour leur aide précieuse lors du service.

Cette année, nos élus du CME ont fait la sélection du film qui a été proposé lors de l'événement « ciné été » le 27 juin.

Ils ont également été présents à chaque commémoration et inauguration de cette année, comme l'inauguration de l'extension de l'école maternelle en février.

Nous tenons à souligner leur superbe investissement au sein du Conseil Municipal d'Enfants.



## Commémorations

8 mai 1945

### Commémoration du massacre des 30 mai et 9 juin 1944



À l'occasion de la Journée Départementale de la Résistance, une commémoration a eu lieu le dimanche 26 juin dernier à Communay pour rendre hommage aux 21 fusillés (prisonniers et résistants) des 30 mai et 9 juin 1944 au bois de Cornavan.

La cérémonie, qui avait lieu devant le Mémorial de Communay et Chuzelles sur la RN7 au bois de Cornavan, a rassemblé de nombreux participants: élus, Conseil Municipal d'Enfants, associations d'anciens combattants, famille des victimes...



# Marché hebdomadaire

Le marché de Chuzelles a lieu deux fois par semaine, **les mardis et samedis matin** de 8h à 12h, sur la place du Belvédère devant les commerces.

Nous vous présentons ici les participants :



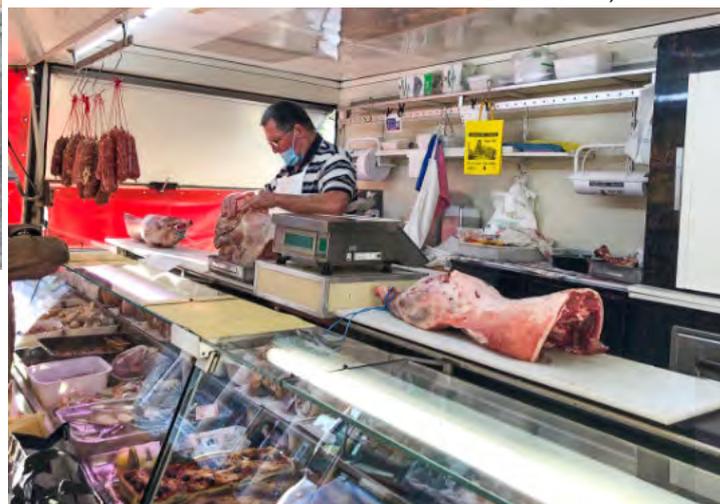
*Nathalie Poingt (les Paniers de Nath)*

## Mardi matin :

Deux commerçants sont présents :

- **Daniel Tenet : boucher, charcutier, traiteur**
- **Les Paniers de Nath : fruits et légumes de producteurs locaux**

*Daniel Tenet, charcutier*



*M. Kadir Demiral, fruits et légumes*

## Samedi matin :

Trois commerçants sont présents chaque semaine :

- **Daniel Tenet : boucher, charcutier, traiteur**
- **La Fromagerie de Clément : fromages**
- **M. Kadir Demiral : fruits et légumes**



*Amandine, de la fromagerie de Clément*



Deux autres commerçants sont présents occasionnellement :

- **Mme Caroline Rivière : prêt-à-porter et sous-vêtements (1 semaine sur 2)**
- **Mme Sandra Martinez : Maroquinerie «la petite Chuzelloise»**



*Mme Caroline Rivière, prêt-à-porter*



*Mme Sandra Martinez, la petite Chuzelloise*

# Mobilités

Je covoiture  
Et je gagne  
de l'argent



## Covoiturage facile

**Covoiturer gratuitement pour vos trajets du quotidien, ou gagner de l'argent en proposant des places dans votre véhicule, ça vous intéresse ?**

- Si vous êtes conducteur, et que vous proposez des places dans votre véhicule, vous serez indemnisé de 2 € par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/km jusqu'au 30e km)
- Si vous êtes passager, tous vos trajets sont offerts.

### Comment ça marche ?

Téléchargez l'application **Klaxit** sur Android ou iPhone, et créez votre compte.

Valable pour les trajets de plus de 2km effectués par des personnes majeures, depuis ou vers le territoire de l'Agglo.

Plus d'info sur le site de l'Agglo, rubrique « déplacements » et sur [www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)



## Aide à l'achat d'un VAE

Vienne Condrieu Agglomération met en place un dispositif **d'aide financière de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)**.

Ce dispositif permet aux particuliers résidant dans les communes du territoire d'accéder à une solution de mobilité peu polluante, peu coûteuse, et bonne pour la santé (pas pour une pratique sportive ou de loisir).

Attention le vélo doit être éligible et acheté chez un commerçant professionnel sur le territoire de l'Agglo.

### Renseignements :

[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/faire-du-velo/aide-financiere-vae/](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/faire-du-velo/aide-financiere-vae/)

## La Navette L'va

### Destinations

La Navette L'va vous permet au départ de Chuzelles de vous connecter facilement :

- aux lignes régulières de Vienne
- à différents **points d'intérêts** (zones d'activité, pôles médicaux, commerces)
- aux **gares**

### Comment ça marche ?

Le service fonctionne **toute l'année, du lundi au samedi (hors jours fériés)**.

La Navette L'va est répartie en 4 zones. Les zones proposent de nombreux arrêts identifiés de prise en charge pour rejoindre facilement les lignes régulières ou vos points d'intérêts.

Il suffit de **réserver le trajet de votre choix au plus tard la veille avant 17h** (attention : vendredi pour le lundi suivant) pour garantir votre trajet.

Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de chez vous et vous déposera au point d'intérêt choisi. Selon le nombre de voyageurs prévu, le véhicule pourra être un minibus ou un taxi.

### Combien ça coûte ?

Le même prix que le bus : vous paierez un ticket Mobi à **1,20€**, valable 1h sur tout le réseau L'va. L'achat du titre est possible **auprès du conducteur ou par SMS - envoyez « MOBI » au 93700**. Les abonnements Mobilib sont également acceptés à bord de la Navette L'va.

### Comment réserver ?

#### 1- JE PRÉPARE MON DÉPLACEMENT

Je choisis l'arrêt de montée le plus proche (précisé par l'hôtesse si la réservation est faite par téléphone ou email, ou sélectionné par mes soins si la réservation est faite sur le site Internet).

**Je vérifie le point d'intérêt ainsi que l'horaire auquel je souhaite être déposé**

#### 2- JE RÉSERVE AU PLUS TARD LA VEILLE AVANT 17H

- Via le site internet [www.lvabus.com](http://www.lvabus.com)
- Ou par email à [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)
- Par téléphone **0 810 414 909** Service 0,05 € / appel + Prix appel

Lors de ma première réservation, je transmets mon nom, prénom, adresse, téléphone, adresse email et date de naissance.

Selon l'horaire choisi, **un horaire estimé de prise en charge me sera transmis** lors de la réservation. Pour un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires.

#### 3- JE VOYAGE

Je me rends à l'arrêt convenu 5 minutes avant l'heure de rendez-vous communiquée. La navette me dépose au point d'intérêt à l'horaire que j'ai sélectionné.

#### 4- JE DOIS ANNULER

Je prévois au plus tard 2 heures avant mon départ, par téléphone ou via le site Internet.



# Animation

## Forum des Associations

Suite au succès des deux éditions précédentes, le Forum des Associations est reconduit cette année et aura lieu le samedi 3 septembre 2022 de 10h à 16h dans la salle de la Blanchonnière.

Ce sera l'occasion de découvrir toutes les activités proposées par les associations chuzelloises en ce début d'année scolaire. A 12h30 un vin d'honneur sera offert.

Nous vous attendons nombreux !

## 21ème marché de Noël

La 21ème édition du marché de Noël de Chuzelles, aura lieu le samedi 3 décembre 2022. L'horaire de l'an dernier (début à 15h00) a été reconduit. Au programme de nombreuses animations : déambulations, jeux pour les enfants, stands d'artisanat et de restauration...

Pour les exposants, les réservations ont déjà débuté, elles peuvent se faire par mail à l'adresse [marchedenoel@chuzelles.fr](mailto:marchedenoel@chuzelles.fr)

Plus de renseignements en mairie.



## Retour en images sur les animations de l'été

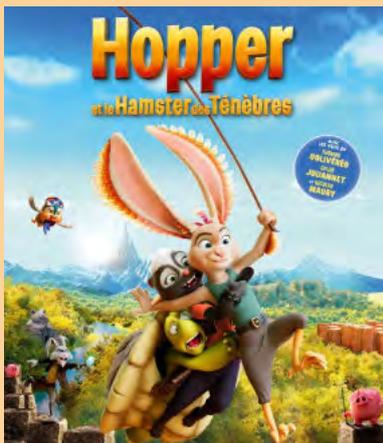
### Ciné-été

Lundi 27 juin était programmée une représentation de ciné-été à Chuzelles. La météo n'étant pas favorable, la séance a eu lieu dans la salle de la Blanchonnière.

Le public a pu voir un film d'animation « Hopper et le Hamster des ténèbres » qui avait été sélectionné par le Conseil Municipal d'Enfants en pensant spécialement aux plus jeunes.

La programmation de ciné-été s'est poursuivie jusqu'à fin août dans les différentes communes de l'agglomération.

Comme chaque année, cet événement est offert par les communes participantes, en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération



## Feu d'artifice





## Fête de la musique

Le soir du 21 juin s'est déroulée la Fête de la Musique sous le préau de la Blanchonnière.

Malgré une météo incertaine, le public a été très nombreux à répondre présent. C'est dans une ambiance joviale, familiale et festive que vous avez pu écouter la programmation, aussi variée qu'entraînante, concoctée par les associations du village avec la municipalité : les chorales la Clé des Chants et Tourn'sol, l'école de musique de Seyssuel-Chuzelles, l'harmonie de Seyssuel-Chuzelles, le 5/7 Band se sont succédés sur scène, pour finir en apothéose avec le groupe Los Rumberto.

Une animation danse était proposée par Samir d'AS Fitness, tandis que les Copains des 7 assuraient la buvette et la restauration.

Un GRAND merci à tous les participants, associations et partenaires qui ont fait de cette soirée un GRAND succès !

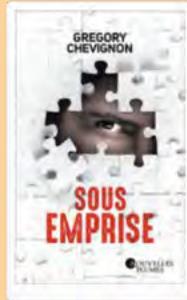
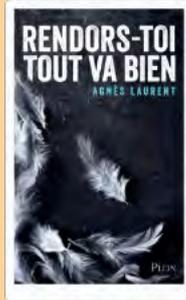


Mercredi 13 juillet, vous avez pu admirer le feu d'artifice des communes de Chuzelles et Luzinay, tiré depuis le stade de Chuzelles.

Vous avez été très nombreux à venir participer aux jeux gonflables, partager un bonne paëlla, un verre à la buvette ou encore vous déhancher sur la piste de danse, ou tout simplement contempler le feu d'artifice.

Un énorme merci à tous les participants, notamment les associations de l'AFR Chuzelles et du FC Sévenne qui vous ont servi les repas et boissons, ainsi que nos prestataires, avec entre autres Pyragric et DJ Sky Concept, sans oublier nos services municipaux et les bénévoles qui ont assuré la gestion du parking, ainsi que la municipalité de Luzinay présente également.





## Prix des lecteurs Gouttes de sang d'encre 2022

Dans le cadre du festival «Sang d'encre», festival autour des littératures policières, participez au prix Gouttes de Sang d'encre, le prix des lecteurs des bibliothèques.

Venez découvrir les 5 ouvrages sélectionnés et votez pour votre livre préféré jusqu'au mercredi 23 novembre. Amateurs de polars, nous comptons sur vous !



## Récital «Les pas d'Odette»

**Samedi 17 septembre à 18h** la Blanchonnière accueillera « les pas d'Odette », un spectacle tout public de Patrick Da Silva, accompagné à l'accordéon par Cécile Combe.

*« Elle, si elle se met à compter, ce sont les lunes pour les semis et les récoltes qu'elle ne fait plus, la neige et les gelées, ce sont les saints de glace et Barnabé et le plein de la cuve en fioul domestique, du bout des doigts, les mailles à l'envers, les mailles à l'endroit... Faut dire, qu'avec les petits et les arrières-petits, ça en fait une jolie litanie, et compter les années depuis la mort de pépé ».*

Les Pas d'Odette est le portrait d'une femme, les paroles d'un homme pour sa mère.

Cette animation est proposée par la Bibliothèque de Chuzelles. L'entrée est gratuite.

## Ludomobile



Nous avons le plaisir d'accueillir sur la commune le «Ludomobile» 6 lundis par an. Cela permet aux enfants de développer leur imagination, d'apprendre de nouveaux jeux, de rencontrer d'autres enfants, c'est un lieu propice aux échanges intergénérationnels et agréable pour passer du bon temps en famille !

Ce service est essentiel pour notre commune et fonctionne grâce à des bénévoles. Que vous soyez joueur(se), assistant(e) maternel(le), retraité(e), passionné(e) ou que vous ayez juste envie de donner un peu de votre temps... Prenez contact avec la mairie pour compléter l'équipe !

### Présence du Ludomobile pour la saison 2022-23 :

- Lundi 3 octobre 2022
- Lundi 21 novembre 2022
- Lundi 23 janvier 2023
- Lundi 20 février 2023
- Lundi 27 mars 2023
- Lundi 15 mai 2023

Les séances ont lieu à la Blanchonnière de 10h à 18h et sont ouvertes à tous avec adhésion. Info sur place.

# Associations

## Arts & Loisirs à Gogo

### Arts & Loisirs à Gogo fête ses 20 ans !

A l'occasion de notre **exposition annuelle** prévue les **8 et 9 octobre 2022** à la Blanchonnière, une grande rétrospective des tableaux réalisés sera présentée et chaque visiteur sera invité à participer à une fresque célébrant cet événement.

Une tombola vous permettra également de gagner certaines œuvres ainsi que de nombreux lots.

Venez revivre 20 ans de productions artistiques et souffler les bougies du gâteau lors du vernissage le samedi à partir de 18 heures !



## Football Club FC Sevenne

### Ensemble pour une nouvelle histoire

Le Football Club de la Sévenne lance sa saison 2022-2023 pour les plus petits et pour les plus grands (de 5 ans à 99 ans...).



Vous souhaitez intégrer un club familial et ambitieux ? N'hésitez pas une minute et rejoignez-nous. Venez écrire à nos côtés la nouvelle histoire du club !

Retrouvez-nous sur le forum des associations à la rentrée sur la commune de Chuzelles.

Vous pouvez à tout moment nous contacter par mail : [sevennefc@gmail.com](mailto:sevennefc@gmail.com)

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour être au courant de notre actualité.

Retrouvez également le calendrier des manifestations à venir sur la commune :

- **Tête de veau : 9 octobre 2022**
- **Téléthon : décembre 2022**

Nous vous souhaitons un bel été et avons hâte de vous retrouver à la rentrée.

## Danses & Vous « Dansez-vous ? ; Danses... Et vous ? ; Danses & VOUS !!! »

DANSES ET VOUS débutera sa troisième année d'activité le lundi 5 Septembre 2022.

Vous pourrez nous rencontrer lors du forum de Chuzelles le samedi 3 septembre.

Nous proposons des cours de danses pour les adultes les mercredis soirs de 19H15 à 21H15 à la Salle "Le Mille Club" ainsi que les jeudis soirs de 19H15 à 22H15 à la Blanchonnière.

Votre animateur de danses Loïc et son assistante Véronique ainsi que votre animatrice de danses Christine auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses.

DANSES ET VOUS organise le **Samedi 22 octobre 2022 son Assemblée Générale**, ainsi que **2 week-ends en 2023 : les 11 et 12 mars et les 17 et 18 juin**.

Lors de ces événements, l'association vous proposera :

- Des stages de danses pour les personnes débutantes mais aussi pour les personnes désirant se perfectionner. Différentes danses de couples seront enseignées durant ces stages (West Coast Swing, Rock, Salsa, Danses de Salon, etc ...) ainsi que de la Country et de la Danse en Ligne (Style Madison, Kuduro)
- Des moments dansants conviviaux où vous pourrez mettre en application vos talents de danseurs

Tous les cours et les événements sont accessibles aux adultes (débutants ou avancés) voulant découvrir ou redécouvrir le plaisir de la danse et partager des instants agréables.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez nous contacter au 06 16 90 89 74**

Ou par mail : [dansesetvous@outlook.com](mailto:dansesetvous@outlook.com) ou sur notre site [sjcdansesetvous.fr](http://sjcdansesetvous.fr)



PLANNING SJC Danses et vous 2022 / 2023				
	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	JEUDI
	SJC DANSES (Mille Club - St Just Chabannes)	SJC DANSES (Mille Club - St Just Chabannes)	DANSES ET VOUS (Le Mille Club - Chuzelles)	DANSES ET VOUS (La Blanchonnière - Chuzelles)
19H	DANSE EN LIGNE niv.1 Plu/PD	WEST COAST SWING niv.1	19H15	DANSE EN LIGNE niv.2 Plu/PD
20H			20H15	niv. Evolutif Plu/PD
20H	ROCK'N ROLL niv.1	SALSA (Plu) BACHATA (Plu) niv.1	20H15	COUNTRY Plu/PD
21H			21H15	SALSA (Plu) BACHATA (Plu) niv.2
21H	ATELIER	ROCK'N ROLL niv.2 Plu/PD	21H15	Mardi et Mercredi CHRISTINE Tous les autres cours LOIC
22H	CHACHA - WCS - SALSA		22H15	WEST COAST SWING niv.2 Plu/PD

P1 - PERIODE 1 - DU SEPTEMBRE à DÉCEMBRE et d'AVRIL à MAI P2 - PERIODE 2 - DU JANVIER à AVRIL et de MAI à JUIN  
ATTENTION - PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FÉRIÉS



La saison 2021/2022 à peine close, les bénévoles du Rugby Club de la Sévenne se préparent à organiser une saison 2022/2023 dynamique et festive autour de la coupe du monde à venir !

Enfin, vous pourrez retrouver les mêmes bénévoles des joueuses et joueurs de nos différentes catégories lors des forums d'associations qui auront lieu début septembre dans vos communes.

- Le jeudi 1er septembre à Serpaize ;
- Le vendredi 2 septembre à Villette de Vienne ;
- Le samedi 3 septembre à Chuzelles, Luzinay et Seyssuel.

Le RC Sévenne, c'est la pratique de rugby compétition et loisir, féminin, masculin et mixte, ouvert et respectueux.

Toutes et tous, encadrants ou non des catégories du club, sont prêt(e)s pour vous accueillir, quel que soit votre âge et votre genre, sur le terrain de Grands Jeux de Luzinay. Tout le mois de septembre, toute joueuse et tout joueur peut amener une copine ou un copain à découvrir la pratique du rugby et, vous qui avez envie et hésitez, pouvez aussi le découvrir ou le faire découvrir à vos enfants.

Retrouvez les jours et horaires des entraînements sur l'image jointe :

<b>ECOLE DE RUGBY</b> RUGBY CLUB DE LA SEVENNE Baby Rugby, U6, U8: Samedis à 10h00 U10 et U12 Mardis à 18h00 Samedis à 10h00	<b>U14</b> Lundis et mercredis à 18h15	<b>Séniors</b> Mardis et jeudis à 19h00
<b>Les Piments</b> Vendredis à 19h00	<b>Les Menthes</b> Mercredis à 19h30	

## La Nordique Chuzelloise

Beau succès pour la première année d'existence de La Nordique Chuzelloise, une soixantaine d'adhérents a suivi les cours dispensés par Muriel, dans la bonne humeur et la convivialité.

La marche nordique est un sport complet qui fait travailler 90% des muscles et améliore la coordination et les capacités respiratoires. C'est une activité physique adaptée à tous, quel que soit le niveau de départ.

Les cours ont lieu le Lundi de 18H30 à 20H00 et le Jeudi de 9H00 à 11H00.

Pour la saison 2022-23, un cours de marche nordique douce va débuter en Septembre de 17H30 à 18H30. Ce cours est principalement destiné aux personnes qui préfèrent des séances plus courtes et moins intenses et ceux qui veulent reprendre une activité sportive et découvrir de nouveaux parcours autour de Chuzelles.

Venez nous rejoindre lors du forum des associations et début Septembre au stade de Chuzelles.

Renseignements : [nordiquechuzelloise@gmail.com](mailto:nordiquechuzelloise@gmail.com)



# Association Sport Fitness Chuzelles

## L'accompagnement de nos adhérents au coeur de notre engagement

Yoga, Pilates, Gym Senior, renforcement musculaire, Zumba, Fitness Kid .... Retrouvez maintenant de nombreuses activités fitness pour tous, près de chez vous !

L'Association Sport Fitness de Chuzelles vous propose plusieurs cours collectifs par semaine. Avec des participants âgés de 4 à 85 ans, on y trouve un cours adapté à chacun.

Spécialisée depuis de nombreuses années dans le Sport-Santé, l'ASFitness est très fière de contribuer aujourd'hui au maintien en forme des Chuzellois. Ici pas de compétitions ni de performances uniquement du bien-être physique, psychologique mais aussi social de tous!

Des activités physiques régulières encadrées par des professionnels passionnés et investis, de la bonne humeur et un accompagnement bienveillant : voici l'engagement de l'association.

Après le succès de la 1ère saison, toute l'équipe de l'ASFitness souhaite remercier Mr Le Maire, l'équipe municipale et tous les habitants de la commune pour l'accueil qui lui a été fait.

Un grand merci également à tous les adhérents pour leur confiance et leur engagement.

Venez nous rencontrer sur le forum associatif le 3 septembre 2022!

Inscription possible toute au long de l'année.

Dates à retenir :

- **Weekend découverte Sport-Santé 4 et 5 mars 2023** - Salle de la Blanchonnière
- **Stage et soirée de fin d'année 10 et 11 juin 2023** - Salle de la Blanchonnière

Mail : [asfchuzelles@gmail.com](mailto:asfchuzelles@gmail.com)

Site : <https://asfitness.fr>



## Centre des Mille Loisirs



### Atelier Théâtre de 7 à 99 ans à Luzinay ou Chuzelles

Avec Nicolas Crespin intervenant

- Mardi à Chuzelles, 18h-19h (7/10 ans) et 19h-20h (11/14 ans)
- Mercredi à Luzinay, 18h-19h (10/12 ans) et 19h-20h (12/15 ans)
- Ados à Luzinay (15/18 ans) 1 samedi/mois (3h)
- Adultes à Luzinay 2 vendredis ou 2 samedis par mois (5h)

Activités extrascolaires de septembre 2022 à septembre 2023.  
Pas de cours pendant les vacances scolaires et les cours débutent début octobre 2022 (Obligation d'inscription)

(Merci aux communes de Chuzelles et Luzinay pour le prêt des salles)

**SPECTACLE**  
**samedi 1er octobre 2022 14h**  
Salle de La Blanchonnière à Chuzelles  
sous la direction de Nicolas Crespin

INSCRIPTIONS sur [centremilleloisirs.fr](http://centremilleloisirs.fr)  
Contact : [milleloisirs@orange.fr](mailto:milleloisirs@orange.fr) ou 04.74.57.41.74



# APE Association des Parents d'Elèves



Après deux années compliquées, cette année scolaire 2021-2022 a permis un retour à la normale. L'APE a pu retrouver des réunions en présentiel entre les parents membres de l'association, l'équipe enseignante et la commission école de la Mairie.

Cette nouvelle période scolaire qui s'ouvre doit être l'occasion de **redynamiser les échanges entre parents**. Nous vous invitons à **vous rapprocher de nous** pour participer aux réunions et temps conviviaux de l'APE, en partenariat avec l'école et la Mairie, qui permettent de suivre et accompagner la vie de nos enfants à l'école, à la garderie, à la cantine.

Ceci est d'autant plus important que **de forts enjeux se poseront cette année :**

- une ouverture de classe a été acceptée par l'inspection académique
- un projet global d'extension ou de réaménagement du groupe scolaire est à l'étude au niveau de la Mairie.

Nous vous attendons nombreux à notre **Assemblée générale du 20 septembre, à 20h30, salle des Poletières** pour évoquer tous ces sujets.

Ce moment sera également l'occasion de **renouveler nos membres du bureau** et de **constituer la liste des parents délégués** pour les élections des parents d'élèves qui auront lieu en octobre : 22 parents peuvent se proposer sur la liste.

## APPEL A CANDIDATURE

Votre mobilisation est importante, plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs de l'ensemble des parents. N'ayez pas peur, ce n'est que 10 rencontres sur toute l'année  
**ON COMPTE SUR VOUS !!!!**

Rejoignez-nous : [apechuzelles@gmail.com](mailto:apechuzelles@gmail.com)  
ou **Facebook : APE CHUZELLES**



## Sou des écoles

### Une très belle année pour le Sou des Ecoles de Chuzelles !

Après 2 années un peu chaotiques pour l'association en raison de l'épidémie de Covid-19, le Sou des Ecoles de Chuzelles aura quasiment pu assurer une saison 2021/2022 complète ! Hormis le loto prévu en février 2022, toutes les manifestations auront eu lieu cette année, avec de surcroît de grands succès. La conséquence étant, au-delà de l'animation de la vie du village, d'être en mesure de verser à l'école une subvention de 500 euros par classe pour cette nouvelle rentrée, même avec l'ouverture d'une classe supplémentaire, afin de participer aux sorties scolaires des enfants.

Dans le feu de l'action et un peu submergés par l'affluence lors de la Kermesse du 1er juillet, nous n'avons pas pris le temps de remercier l'ensemble des personnes sans qui tout cela ne serait pas possible. Alors un énorme MERCI :

- Aux membres de l'Association qui tout au long de l'année prennent sur leur temps personnel et œuvrent à l'organisation des manifestations ;
- Aux enseignants, ATSEM et agents périscolaires, qui relayent nos messages, organisent la décoration de l'Arbre du Printemps et encadrent nos enfants avec bienveillance ;
- A Stéphanie Mesquida, Directrice de l'Ecole, toujours disponible pour nous répondre ;
- A l'équipe municipale qui se mobilise pour nous aider dans la logistique de nos manifestations et nous a aidé l'année dernière à obtenir une subvention ;
- Aux parents qui viennent nous aider tout au long de l'année en préparant des gâteaux, en participant à l'installation et au rangement, en prêtant du matériel, en assurant la tenue de stands lors de la Kermesse...



Cette année encore, nous lançons un appel pour que cette association perdure ! Il est indispensable d'assurer un passage de relai avec de nouveaux parents, certains membres du Bureau arrivant en « fin de mandat » du fait d'enfants grandissant et entrant au collège ! Alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit directement en venant nous voir (notamment lors de l'**Assemblée Générale du 11 octobre à la salle des Poletières à 20h30**), soit sur la page Facebook du Sou, soit par mail : [sou.ecoles.chuzelles@gmail.com](mailto:sou.ecoles.chuzelles@gmail.com)

Petite rétrospective de l'année en images :



# Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles

Le premier semestre 2022 a été marqué par de nombreuses manifestations :



- les auditions des élèves de l'école les 29 janvier et 14 mai ;
- les semaines banalisées où divers ateliers collectifs ont été proposés et présentés en partie le 26 mars à l'Atrium de Seyssuel ;
- la participation de nos ados à la fête de la musique de Chuzelles le 21 Juin ;
- la chorale des enfants le 22 Juin à la maison Trémeau de Seyssuel ;
- l'implication de l'école au sein de Caravan Jazz.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée de Septembre : novice ou expérimenté, jeune ou âgé pour continuer de faire vivre notre belle école !

Bel été musical à tous.



# Les Copains des 7

L'association des Copains des 7 de Chuzelles a vu le jour en octobre 2018.



Elle regroupe les personnes nées en 7 mais aussi leurs amis. Elle a pour but de partager ensemble des moments de convivialité.

Elle a pour vocation d'animer notre beau village lors de notre manifestation programmée « Matinée Saucisses au vin blanc » et notre participation à la fête de la musique.

Nous participerons au forum des associations le samedi 3 septembre pour rencontrer les habitants de Chuzelles et pourquoi pas recruter des nouveaux adhérents... pour poursuivre notre aventure.

**L'assemblée générale aura lieu le vendredi 21 octobre à 19H30 à la salle des Poletieres.**

Si vous souhaitez rejoindre notre association, voici nos coordonnées :

[copainsdes7@gmail.com](mailto:copainsdes7@gmail.com) et **07.71.15.63.06**



# Chuzelles Histoire et Patrimoine

Le 25 juin a eu lieu aux abords de la chapelle St-Maxime, la journée du patrimoine de France. Sous les cerisiers, différents pôles d'exposition étaient consacrés à la fenaison, à la chasse dans les années 50 ainsi qu'à la fauconnerie. L'après-midi, un fort vent n'a pas permis au fauconnier d'assurer l'animation.

L'association remercie les différents intervenants. Le public était très attentif à leurs explications.

Nous vous donnons rendez-vous le **24 septembre 2022 à la chapelle St-Maxime** pour la journée européenne du patrimoine.



## ACAC

L'association des Commerçants et Artisans - Professions libérales de Chuzelles (ACAC) a organisé le dimanche 20 mars sa traditionnelle matinée moules-frites. Cette année, après deux années de disette à cause de la Covid 19, la matinée moules-frites a eu lieu sur le parking de la nouvelle salle des fêtes de la Blanchonnière et pour cette première, le soleil était au rendez-vous. Tôt le matin, la préparation des tables, des systèmes de chauffe battait son plein, afin d'accueillir à partir de 9h, les premiers amateurs de moules-frites qui, comme chaque année, se sont pressés en nombre pour une sympathique dégustation dans une ambiance conviviale. Merci à tous nos adhérents et bénévoles sans qui la réussite de cette matinée n'aurait pu avoir lieu.



## AFR Association Familiale Rurale

Nous avons enfin retrouvé, en ce début 2022, une année presque normale pour nos différentes manifestations.

Après notre Assemblée Générale du 28 Janvier nous avons pu organiser notre traditionnelle soirée code de la route le 18 Mars avec Yanic et son école de conduite et nous avons pu accueillir une cinquantaine de personnes ravies de ce moment instructif et convivial.

Le 29 Avril c'est notre marche de nuit qui a connu un franc succès avec une centaine de personnes.

Au retour, petits et grands ont pu déguster soupe à l'oignon ou hot-dog, suivant l'envie, le principal étant de terminer la soirée sur un instant festif.

Nous avons poursuivi l'année avec notre rallye pédestre et champêtre le 12 Juin avec une belle balade sur Villette le matin et un repas grillades à 13h au stade de Chuzelles.

Nous terminons ce début de saison avec la prise en charge des repas pour la soirée municipale du 13 Juillet en collaboration avec le FC Sévenne qui s'est occupé de la buvette, et ce sont 300 paëllas royales que nous avons pu servir ce soir-là à la grande satisfaction de tous les présents.

Nous vous donnons rendez-vous le 3 Septembre sur notre stand lors du forum des associations et le **vendredi 14 octobre pour une nouvelle marche de nuit.**

Nous espérons pouvoir organiser un **tournoi de ping-pong** à la Blanchonnière avant la fin de l'année, en partenariat avec notre champion de France vétérans chuzellois M. Haïtayan.

Nous vous attendons nombreux.



## Le Trait d'Union

En février 2022, nous avons reconstitué un nouveau bureau.

Pour l'instant nos activités sont limitées, nous proposons un repas chaque mois à la salle du club avec le traiteur Michel Gervy, tous les participants apprécient beaucoup ce moment de convivialité.

Avec les clubs de St Just-Chaleyssin et Villette de Vienne a eu lieu un voyage d'une journée à Nyons.

Tous les jeudis, nous nous réunissons à la salle du club (goûter et jeux divers), les personnes qui veulent nous rejoindre seront les bienvenues.

*Roger Jamais, Président*

## ACCA

Cette année nous avons eu le privilège de refaire notre traditionnel Ball trap qui s'est super bien déroulé, nous étions ravis de vous retrouver nombreuses et nombreux pour partager un moment inoubliable.

La session de chasse commence bientôt. Malgré nos nombreuses interventions contre la canicule le gibier a beaucoup souffert.

Nous vous rappelons, les manifestations à venir, afin de partager un bon moment en toute convivialité, selon le calendrier suivant :

- Boudin Andouillettes : 11/12/2022
- Sabodet : 12/02/2023
- Ball Trap : 6-7-8 Mai 2023

# Harmonie de Seyssuel-Chuzelles

L'harmonie de Seyssuel-Chuzelles a été heureuse de renouer avec les traditions et avec vous, nos fidèles spectateurs, en ce début d'année 2022.

Le 3 juin nous nous sommes rendus à Carouge en Suisse (banlieue de Genève) à l'initiative de Gilbert Berthon. L'harmonie de Carouge est dirigée par Jean-Marie Paraire, qui est natif de Seyssuel.

Nous avons été accueillis très chaleureusement, la journée a été chaude en terme de température et la fin de soirée, après le concert, très amicale.

Le concert a été dirigé avec brio par Maurice Buaz qui a remplacé Thierry Saintagne très déçu de n'avoir pu nous accompagner. Stéphane Berthon a fait ses premiers pas en tant que directeur. Les musiciens se sont montrés à la hauteur et nous ont gratifiés d'un très bon concert. Bravo à tous.

Le 21 juin nous avons été heureux d'animer une partie de la fête de la musique à la Blanchonnière en extérieur et avec le beau temps.

Après les vacances, nous nous retrouverons :

- **Le 5 novembre à Chuzelles** avec l'Harmonie.
- **Le 10 décembre à Seyssuel** avec l'Harmonie et le Jazz.
- **Le 1er avril 2023** concert de jazz à Chuzelles pour fêter les 30 ans de la formation jazz.
- **Le 06 mai 2023** concert de l'Harmonie à Seyssuel-Chuzelles pour fêter les 120 ans de l'harmonie.

Nous espérons vous accueillir très nombreux sur ces manifestations.

Bonne rentrée à tous.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, les répétitions ont lieu :

- Pour l'Harmonie, le vendredi soir de 20 à 22 h à la salle Trémeau à Seyssuel.
- Pour la section Jazz, le 5 à 7 Band, le samedi, de 17 à 19 h salle Trémeau.

Président : **Sébastien Fanget 06 64 53 91 53**

[www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles/](http://www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles/)



# Chorale la Clé des Chants

Nous avons commencé cette année par notre Assemblée Générale le 20 Janvier et avons repris le chemin des répétitions tous les jeudis de 20h à 22h à la salle des Poletières.

Notre concert annuel a eu lieu le vendredi 6 mai à la Blanchonnière où nous avons assuré une première partie de soirée.

Notre prestation, fort appréciée d'un nombreux public, a été suivie d'un intermède instrumental réunissant Justin Mange au cor et Anne Cusin-Panit au piano.

La dernière partie de soirée a vu se produire la chorale Tourn'sol de Seyssuel rejointe en fin de programme par La Clé des Chants et les instrumentistes pour quelques chants en commun.

La semaine suivante nous nous sommes produits à Seyssuel pour le concert du 40ème anniversaire de la chorale Tourn'sol. Cette collaboration étroite entre nos deux chorales nous amène tout naturellement à nous poser la question d'une fusion pour ne former qu'un groupe intercommunal comme le sont déjà l'Harmonie et l'Ecole de Musique. Les pourparlers sont bien avancés et ce regroupement pourrait intervenir dès la rentrée de septembre et nous permettrait de redynamiser le chant choral sur nos communes.

Pour l'instant nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre sur notre stand lors du forum des associations ou sur notre site internet : [www.lacledeschantschuzelles.com](http://www.lacledeschantschuzelles.com)





CHUZELLES

# FORUM des Associations

Sa. 3 Septembre 2022 10H -16H

Vin d'honneur à 12h30

La Blanchonnière - Rue du Béal

21<sup>ème</sup>  
Marché  
de Noël

Samedi  
3 décembre 2022  
à partir de 15h

Spectacles  
Animations  
Artisanat  
Restauration  
Téléthon

Exposants : renseignements et inscriptions en mairie  
ou par mail : [marchedenoel@chuzelles.fr](mailto:marchedenoel@chuzelles.fr)